

Les aides à la location

**astria**   
Action  
Logement

 **AVANCE LOCA-PASS**<sup>®</sup>

[www.astria.com](http://www.astria.com)



**ASTRIA** vous facilite  
l'entrée dans un logement

**Un prêt à 0 %**

pour financer  
le dépôt de garantie,  
**ZÉRO** euro à payer  
pendant 3 mois

**Baux entrée dans les lieux à partir  
du 1<sup>er</sup> septembre 2010**

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

Conditions en vigueur au 01/09/2010 susceptibles d'être modifiées

® Marque déposée pour le compte d'Action Logement



## Les bénéficiaires

### Les salariés d'une entreprise du secteur privé non-agricole :

- En CDD ;
- En CDI ;
- En contrat à temps partiel ;
- En contrat de qualification ;
- En intérim ;
- Retraités depuis moins de 5 ans.

### Les jeunes de moins de 30 ans (y compris les fonctionnaires non-titularisés et les salariés du secteur agricole) :

- En situation emploi ;
- En formation alternée (apprentissage ou professionnalisation) ;
- En contrat de qualification ;
- En stage en entreprise ;
- À la recherche d'un emploi ;
- Étudiants justifiant d'un contrat à durée déterminée d'une durée minimale de trois mois en cours au moment de la demande d'aide ; étudiants justifiant au cours des six mois précédant la demande d'aide d'un ou plusieurs contrats à durée déterminée pour une durée cumulée minimale de trois mois ; étudiants justifiant d'une convention de stage d'au moins trois mois en cours au moment de la demande.
- Étudiants boursiers d'État (Ministère chargé de l'enseignement supérieur).

Les jeunes non-émancipés ou les mineurs sous tutelle ne sont susceptibles de bénéficier de l'avance LOCA-PASS® qu'en structure collective.

## Débloqué des fonds

Les fonds sont versés au bailleur ou au locataire.



**Baux entrée dans les lieux à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2010**

## Les caractéristiques

Le montant du dépôt de garantie que doit le locataire à son entrée dans les lieux est financé au moyen d'un crédit gratuit sans intérêt ni frais de dossier (un mois de loyer sauf dans le cas de logement meublé où il peut être porté à 2 mois).

Cette avance ne peut pas excéder 500 €.

**Durée du prêt :** 6 à 25 mois  
au delà de la période de différé de 3 mois

Pour faciliter le calcul de la mensualité, ASTRIA propose un remboursement en 10, 20 ou 25 échéances dont la 1<sup>re</sup> sera prélevée 3 mois après l'entrée dans les lieux.

**Taux :** 0 %

**Mensualité :** 20 € minimum

## Cas particuliers

Pour les salariés saisonniers du tourisme et les salariés mutés pour une durée déterminée bénéficiant d'un contrat de location n'excédant pas 6 mois, l'avance peut prendre la forme d'un prêt remboursable en une seule fois au départ du logement.

Pour les seules structures collectives : engagement de paiement à la première demande justifiée du bailleur remboursable dans un délai maximum de 3 mois après le départ du logement.

## Exemple

**Alexis, 23 ans, est boulanger et vient de trouver le 1<sup>er</sup> février un appartement avec un loyer de 430 € par mois (400 € de loyer + 30 € de charges).**

ASTRIA payera au bailleur le dépôt de garantie d'1 mois de loyer, soit 400 €. Alexis remboursera à ASTRIA les 400 € correspondant au dépôt de garantie en 20 mensualités de 20 €, à partir du 30 avril.

## **ASTRIA en Île-de-France (Siège social)**

1 square Chaptal - 92309 LEVALLOIS-PERRET

Tél. : 01 57 77 50 00

### **ASTRIA à ARRAS :**

23 boulevard Vauban  
BP 90441  
62028 ARRAS CEDEX  
Tél. : 03 21 16 14 60

### **ASTRIA à BEAUVAIS :**

52 avenue de la République  
BP 40604  
60006 BEAUVAIS CEDEX  
Tél. : 03 44 48 58 21

### **ASTRIA à BÉTHUNE :**

44 rue Sadi-Carnot  
BP 50611  
62412 BÉTHUNE CEDEX  
Tél. : 03 21 56 81 38

### **ASTRIA à BORDEAUX :**

Béryl 1  
22 rue Jacques-Prévert  
33692 MÉRIGNAC CEDEX  
Tél. : 05 56 17 43 03

### **ASTRIA à DOUAI :**

72 rue de Valenciennes  
BP 40002  
59501 DOUAI CEDEX  
Tél. : 03 27 08 25 25

### **ASTRIA à LENS :**

52 rue Eugène-Bar  
BP 122  
62303 LENS CEDEX  
Tél. : 03 21 28 27 29

### **ASTRIA à LYON :**

20 rue Childebert  
69291 LYON CEDEX 02  
Tél. : 04 37 23 51 70

### **ASTRIA à MARSEILLE :**

Le Grand Prado,  
6 allées Turcat-Méry  
13008 MARSEILLE  
Tél. : 04 91 29 62 29

### **ASTRIA à MAUBEUGE :**

3 esplanade Bertheau  
BP 50047  
59601 MAUBEUGE CEDEX  
Tél. : 03 27 58 23 23

### **ASTRIA à MONTPELLIER :**

145 rue de l'Acropole  
CS 69001  
34061 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tél. : 04 67 42 17 70

### **ASTRIA à NICE :**

Arénas, porte C  
455 Promenade des Anglais  
06299 NICE CEDEX 3  
Tél. : 04 93 18 18 06

### **ASTRIA à RENNES :**

6 rue de l'Abbé Grégoire  
CS 50824  
35208 RENNES CEDEX 2  
Tél. : 02 99 22 20 40

### **ASTRIA à STRASBOURG :**

7 quai Saint-Jean - BP 70027  
67084 STRASBOURG CEDEX  
Tél. : 03 90 22 40 40

### **ASTRIA à TOULOUSE :**

9 rue Ritay  
31000 TOULOUSE  
Tél. : 05 62 73 34 50

### **ASTRIA à VALENCIENNES :**

68 rue de Famars - BP 17  
59312 VALENCIENNES CEDEX 9  
Tél. : 03 27 38 18 00

Action Logement - Les entreprises s'engagent avec les salariés

ASTRIA association déclarée régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
SIRET 319 862 009 00127 - Organisme collecteur de la  
participation des employeurs à l'effort de construction  
enregistré sous le n°3.

[www.astria.com](http://www.astria.com)

